

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 8 décembre 2014

Commission « Culture, citoyenneté et relations internationales »

Séance du 13 novembre 2014

## 22 Musée Gallé-Juillet – offre promotionnelle pour les détenteurs du « Passeport Patrimoine Sud Oise »

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. N'DIAYE, Mmes MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, MEHADJI, SAVAS, DHOURY, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mmes M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN

Pouvoir à :

Mme CAPON

M. ASSAMTI

Pouvoir à :

M. BOUKACHBA

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

M. BOUADDI

Mme GOMES-NASCIMENTO

Pouvoir à :

Mme SAVAS

Mme STAMMINGER

Pouvoir à :

M. SERTAIN

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

■ **Rapport de présentation :**

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

Le musée Gallé-Juillet a été sollicité afin de faire partie d'un réseau réunissant huit sites touristiques du Sud de l'Oise : le potager des Princes (Chantilly), le pavillon de Manse (Chantilly), le musée des Arts et des métiers (Liancourt), la Maison de la Pierre (Saint-Maximin), le musée Serge Ramond (Verneuil-en-Halatte), le musée de la Nacre (Méru) et la Clouterie Rivierre (Creil).

L'objet de ce réseau est de travailler en partenariat selon deux axes :

- la mutualisation de moyens promotionnels,
- la création d'une offre tarifaire spécifique à travers la création d'un « Passeport Patrimoine Sud Oise ».

Il vous est proposé de faire participer le musée Gallé-Juillet à ce passeport, en mettant en place l'offre promotionnelle suivante : une entrée demi-tarif offerte pour les détenteurs du « Passeport Patrimoine Sud Oise ».

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 13 novembre 2014,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'adopter le tarif promotionnel d'une entrée demi-tarif offerte pour les détenteurs du « Passeport Patrimoine Sud Oise ».

**Article 2** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

**Article 3** : d'imputer les recettes, sur les crédits ouverts à cet effet, au budget de la Ville, compte 322/7062/CC.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 09 DEC. 2014

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

**DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE**

après dépôt en Sous-Préfecture le 12/12/2014

et publication ou notification le 09/12/2014

CREIL, le 12/12/2014.....

LE MAIRE

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy